

## Comment calculer le coût mensuel de votre assurance

**Assurance vie temporaire et assurance maladie grave – Contractant et conjoint :** le tableau suivant illustre les taux mensuels par personne et par tranche de 1 000 \$ d'assurance vie temporaire ou d'assurance maladie grave.

### Assurance vie temporaire – Enfants<sup>2</sup>

Prime de 2,20 \$/mois pour un montant d'assurance vie temporaire de 5 000 \$ ou prime de 3,85 \$/mois pour un montant de 10 000 \$

### Assurance maladie grave – Enfants<sup>2</sup>

Prime de 2,20 \$/mois pour un montant d'assurance maladie grave de 5 000 \$ ou prime de 3,85 \$/mois pour un montant de 10 000 \$

### Assurance décès et mutilation accidentels (DMA) – Contractant et conjoint

Taux mensuel fixe de 0,050 \$ par personne et par tranche de 1 000 \$

### Assurance décès et mutilation accidentels (DMA) – Enfants<sup>2</sup>

Prime de 0,55 \$/mois pour un montant d'assurance DMA de 5 000 \$ ou prime de 1,10 \$/mois pour un montant de 10 000 \$

#### Exemple de calcul

- Vous voulez un montant d'assurance vie temporaire de 100 000 \$.
- Vous êtes un homme non-fumeur de 34 ans.
- Selon le tableau ci-contre, votre taux mensuel par tranche de 1 000 \$ est de 0,047 \$.

#### Coût de votre assurance vie temporaire

- 100 000 \$ divisé par 1 000 \$ = 100 (tranches de 1 000 \$) x 0,047 \$ (taux mensuel) = 4,70 \$/mois

### Assurance vie temporaire

Âge	HOMME		FEMME	
	Non-fumeurs <sup>1</sup>	Fumeurs	Non-fumeurs <sup>1</sup>	Fumeurs
20 à 24 ans	0,076 \$	0,115 \$	0,029 \$	0,042 \$
25 à 29 ans	0,044 \$	0,074 \$	0,025 \$	0,035 \$
30 à 34 ans	0,047 \$	0,089 \$	0,034 \$	0,058 \$
35 à 39 ans	0,058 \$	0,130 \$	0,039 \$	0,083 \$
40 à 44 ans	0,078 \$	0,195 \$	0,059 \$	0,139 \$
45 à 49 ans	0,123 \$	0,325 \$	0,095 \$	0,221 \$
50 à 54 ans	0,219 \$	0,579 \$	0,162 \$	0,354 \$
55 à 59 ans	0,357 \$	0,892 \$	0,230 \$	0,536 \$
60 à 64 ans	0,606 \$	1,384 \$	0,483 \$	0,967 \$
65 à 69 ans	1,085 \$	2,101 \$	0,883 \$	1,486 \$

### Assurance maladie grave

Âge	HOMME		FEMME	
	Non-fumeurs <sup>1</sup>	Fumeurs	Non-fumeurs <sup>1</sup>	Fumeurs
20 à 24 ans	0,076 \$	0,092 \$	0,069 \$	0,080 \$
25 à 29 ans	0,096 \$	0,124 \$	0,101 \$	0,118 \$
30 à 34 ans	0,121 \$	0,176 \$	0,151 \$	0,184 \$
35 à 39 ans	0,171 \$	0,278 \$	0,229 \$	0,294 \$
40 à 44 ans	0,261 \$	0,475 \$	0,346 \$	0,477 \$
45 à 49 ans	0,424 \$	0,800 \$	0,516 \$	0,746 \$
50 à 54 ans	0,713 \$	1,340 \$	0,760 \$	1,146 \$
55 à 59 ans	1,192 \$	2,160 \$	1,088 \$	1,721 \$
60 à 64 ans	2,015 \$	3,380 \$	1,617 \$	2,589 \$
65 à 69 ans	3,194 \$	5,183 \$	2,502 \$	3,914 \$

**Note :** Les taux et les primes sont sujets à changements. Tout changement de taux ou de prime fera l'objet d'un préavis qui sera transmis trente (30) jours avant la date d'anniversaire du contrat. Les taux ainsi que les primes affichés ci-dessus sont publiés en date du 1<sup>er</sup> octobre 2016. Les taux et les primes sont calculés et varient en fonction de l'âge atteint de la personne assurée. Un changement du taux de la prime causé par une modification de l'âge de la personne assurée prendra effet le premier jour du mois qui suivra ou coïncidera avec la date de modification.

<sup>1</sup> Pour être considéré comme non-fumeur, vous ne devez pas avoir fait usage de tabac, de nicotine (gommes, timbres, etc.) ou de marijuana, sous quelque forme que ce soit, au cours des 12 derniers mois.

<sup>2</sup> La prime demeure la même, peu importe le nombre d'enfants.